

UFF ACTIONS FRANCE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2021

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE ».....	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	22

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2021**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Fabien CRÉGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0010607838

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Actions des pays de l'Union Européenne

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître « MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE » dont l'objectif de gestion est de « *de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises* ».

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active (politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte de secteurs autres que géographique) dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice CAC 40® (dividendes réinvestis).

L'indice CAC 40® est un indice actions établi par la société Euronext, exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de la cote française libellées en euros. Cet indice est administré par Euronext et est disponible sur le site : www.euronext.com

L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP sera exposé, dans les conditions fixées par la réglementation applicable au P.E.A., aux marchés des pays de l'Union Européenne (répondant à cette réglementation), avec un minimum d'exposition au marché français de 60%.

L'exposition au risque actions en dehors des actions européennes est limitée à 10% de l'actif net.

Le FCP investit tant sur des petites et moyennes valeurs que sur des grandes valeurs.

La gestion de fonds s'appuie:

- sur une sélection rigoureuse de titres obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit. S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur cinq critères que sont :
 - la qualité du management de l'entreprise,
 - les perspectives de croissance de son métier,
 - la qualité de sa structure financière,
 - la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
 - l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente sur la base d'une valorisation à moyen terme.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

- sur des opérations de trading sur valeurs permettant de profiter de mouvements de marchés à court terme.

Le FCP peut aussi investir en fonction de l'évolution et des situations de marché et dans le cadre de la gestion de trésorerie à hauteur de 25% maximum de l'actif net en titres obligataires et autres titres de créances négociables réputés « catégorie d'investissement » ou « investment grade ».

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier de l'OPCVM.

Le FCP peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE ».

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP peut réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.
- **Risque de taux**
En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baisse, ainsi que la valeur liquidative.
Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.
La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition sur les marchés de taux est de 25% au maximum.
- **Risque de crédit**
La valeur liquidative du FCP baisse si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.
- **Risque de change**
Étant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur peut être exposé à titre accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.
- **Risque de liquidité**
L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**
L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :
 - Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.
 - Le risque de contrepartie dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
 - Le risque de liquidité : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
 - Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.
 - Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.
- **Risques en matière de durabilité**
Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans

s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE »

➤ ***Les actifs hors dérivés intégrés***

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP peut être exposé jusqu'à 110% maximum en actions.

Le portefeuille comprend au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA. Son exposition aux actions françaises est au moins de 60%. L'exposition en dehors des actions européennes est limitée à 10% de l'actif net.

Au-delà de ce minimum, le portefeuille peut comprendre des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription, actions à dividende prioritaire, titres participatifs...etc.) d'émetteurs de l'Union Européenne.

Les titres détenus peuvent concerner tous les secteurs économiques et relever de toutes tailles de capitalisation.

Ils sont libellés en euro ou en autres devises des pays de l'Union Européenne.

- *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

Le portefeuille peut comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 25% maximum.

Le portefeuille peut notamment être investi :

- *sur des titres de créance négociables. L'échéance maximum des titres de créance utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds sera de 5 ans. Les titres ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's A-2 minimum (ou notation équivalente dans une autre agence de notation) ou font l'objet d'un suivi par la recherche interne du gestionnaire financier par délégation.*
- *sur des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « investment grade », à savoir notés au minimum BBB+ par Standard & Poor's ou équivalent.*

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation

de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

En absence de notation, les émetteurs font l'objet d'un suivi par la recherche interne du gestionnaire financier par délégation. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Les émetteurs sélectionnés relèvent des pays de l'Union Européenne. Ils appartiennent indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres détenus sont libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Union Européenne.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP peut recourir à des instruments dérivés : futures sur indices, option sur titre et sur indice, et options de change et de change à terme. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou européens.

Ces opérations sont réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ainsi que des obligations remboursables en actions.

Ces opérations sont réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Nature des opérations

Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier

Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- *Nature des interventions*
 - Gestion de la trésorerie de l'OPCVM*
 - Optimisation des revenus de l'OPCVM*
- *Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations*
 - Obligations*
 - Actions*
 - Titres de créance négociables*
 - Instruments du marché monétaire*
- *Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net*
- *Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net*
- *Effets de levier éventuels : Néant.*
- *Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».*
- *Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.*

CHANGEMENTS INTERVENUS

9 octobre 2020

- Exposition de 100 à 110%

1^{er} janvier 2021

- Changement d'indice de référence du CAC All-Tradable® à CAC 40®

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

- **Pour le fonds maître « MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE »**

1^{er} octobre 2021 :

- Changement de dénomination du fonds **ACTION FRANCE M** en **MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE**
- Changement de classification : de Actions des pays de l'Union Européenne en aucune classification.
- Changement de stratégie d'investissement : intégration des critères extra-financiers (ESG)
Changement au 1^{er} octobre 2021 : une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion: La commission de surperformance est basée sur la comparaison sur l'exercice entre la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM et la performance de son indice de référence CAC 40 (dividendes nets réinvestis).

- Changement de la grille tarifaire frais dépositaire sur les frais transactionnels
- Changement sur les actifs utilisables
- Changement % TCN et instruments monétaires de 25% à 10% avec suppression du critère de notation minimum sur ces instruments
- Changement % OPC de 10% à 5% avec intégration du critère ESG dans la sélection des OPC
- Changement sur les instruments dérivés avec ajout des dérivés de taux et des marchés organisés et de gré à gré
- Ajout de la possibilité de recourir à des dépôts dans la limite de 20% de l'actif net
- Changement dans les acquisitions et cessions temporaires de titres pour ajouter à la nature des interventions : « gestion de la trésorerie de l'OPCVM »
- Changement des modalités d'affectation des sommes distribuables à capitalisation automatique.

- **Pour le fonds nourricier « UFF Actions France »**

1^{er} octobre 2021 :

- Changement de classification : de Actions des pays de l'Union Européenne en aucune classification.
- Changement de stratégie d'investissement : intégration des critères extra-financiers (ESG)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2020 : 12, dont 5 preneurs de risque et 1 alternant.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,

- 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
- 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

FRAIS

Le fonds étant nourricier du FCP « MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

Frais du fonds nourricier

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	1,25 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)			(1)
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 35,88 euros TTC (selon la transaction)
	La société de gestion		Néant
Commissions de surperformance		Néant	Néant

(1) Le détail des frais de l'OPCVM maître est présenté ci-dessous.

Frais du fonds maître

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux / barème
<i>Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion</i>		<i>Actif net</i>	<i>1,25% TTC maximum</i>
<i>Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)</i>		<i>Actif net</i>	<i>(1)</i>
<i>Prestataires percevant des commissions de mouvement</i>	<i>Le dépositaire (pour le traitement des ordres)</i>	<i>Prélèvement sur chaque transaction</i>	<i>De 18.24 euros TTC à 35.88 euros TTC</i>
	<i>La société de gestion</i>		<i>Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant</i>
<i>Commission de surperformance</i>		<i>Néant</i>	<i>Néant</i>

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des parts indirectes pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2021 est de 2,95% et se décompose comme suit :

- 1,25% de frais de gestion propres au nourricier
- 1,70% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'OPC a opté pour la capitalisation pour l'ensemble des parts. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA :

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA ACTIONS DURABLES

FRANCE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM **OCTOBRE 2020 - SEPTEMBRE 2021**

OCTOBRE

La rentrée a été difficile en ce mois de septembre, avec la résurgence de la Covid dans tous les pays et les actions de reconfinement partiel ou total, comme en Israël notamment. Parallèlement à cela, la campagne des présidentielles américaines s'intensifie et augmente l'incertitude pour ces prochaines semaines, avec le risque non négligeable d'un scrutin serré début novembre pouvant conduire le camp de Trump à refuser leur défaite éventuelle.

Ces deux événements ont touché l'ensemble de la cote, tant les valeurs cycliques (en première ligne en cas de reconfinement) que les valeurs de croissance américaines (prises de bénéfices des investisseurs en cas de victoire démocrate aux élections américaines augurant d'une taxation sur les profits supérieure).

De surcroît, les invectives entre les européens et les britanniques au sujet de l'interminable Brexit n'ont pas vraiment rassuré les opérateurs, tant les positions des uns et des autres semblent provisoirement irréconciliables.

Du côté des Banques centrales, la Fed a fait état de ses craintes sur l'économie américaine, ce qui a provoqué une hausse de la volatilité implicite sur les marchés financiers. En Europe, Christine Lagarde a quant à elle réitéré la pertinence de sa politique extrêmement accommodante.

En conséquence, l'Eurostoxx 50 corrige de plus de 2%, surperformant le S&P 500 en dollar, qui régresse de 3.8%, tandis que le dollar reprend des couleurs face à l'euro en progressant de près de 2%, du fait de son statut de devise refuge.

Après un mois d'août au cours duquel l'optimisme avait pris le dessus, ces incertitudes ont entraîné une volatilité accrue des marchés. Dans ce contexte, et dans le cadre de la reprise de la gestion du fonds par Myria AM, nous avons préféré rendre le portefeuille plus cohérent avec son indice de référence. Nous sommes ainsi sortis de dossiers trop volatiles ou sur lesquels les cas d'investissements risquent de prendre trop de temps à se concrétiser : Imerys, FFP, JC Decaux, Société Générale ou Dassault Aviation. Les réinvestissements ont été faits de telle sorte à mettre l'accent sur d'autres thématiques telles que les entreprises qui tirent parti du contexte sanitaire (Fnac Darty, Spie, Orange, Carrefour, Id Logistics ou les valeurs technologiques) et les bénéficiaires de la transition énergétiques, typiquement les énergéticiens comme Engie ou des groupes comme Alstom ou Saint-Gobain. Au niveau sectoriel, la technologie reste notre principale conviction avec en particulier le segment des semi-conducteurs (S.O.I.T.E.C. et STM) mais également celui du paiement (Worldline) même si le dernier trimestre pourrait s'avérer un peu moins porteur. Enfin, dans le secteur financier Société Générale a été sortie au profit de Crédit Agricole qui offre un profil moins spéculatif et des sociétés de gestion d'actifs ont été ajoutées (Amundi et Natixis).

Parmi les nouveaux entrants sur le mois, on peut citer ID Logistics et Fnac Darty. Le premier est le principal acteur en Europe du segment de la logistique contractuelle qui engage le groupe sur du plus long terme que le seul freight avec des prestations comme le transport, le stockage et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement. Le groupe devrait par ailleurs bénéficier de l'essor du e-commerce, ce qui est également la raison pour laquelle nous avons initié une position sur Fnac Darty qui a vu les investissements réalisés par le groupe sur la digitalisation, en France en particulier, porter leurs fruits durant la période de confinement. Ils ont ainsi pu démontrer que leur modèle qui combine une forte présence de magasins à une digitalisation assumée leur permettait de cohabiter avec des acteurs n'ayant prospéré que sur le e-commerce.

OCTOBRE

Après un mois d'octobre morose, qui s'est achevé par l'annonce de nouveaux confinements dans la plupart des pays du vieux continent, l'Europe étant redevenue l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19, le mois de novembre a permis de renverser la vapeur à plus d'un titre.

Tout d'abord, les élections américaines, après un suspens hitchcockien, ont débouché à la fois sur le remplacement de Donald Trump par Joe Biden, à la tête de la première puissance mondiale, mais également sur une conservation du Sénat par les Républicains. Cette situation permettant le blocage de la partie la plus à gauche du programme du Président élu a parfaitement convenu aux marchés financiers qui ont salué cet événement par une hausse notable.

Puis, le 9 novembre, l'annonce des résultats de la phase 3 du vaccin contre la COVID-19 développé par la société Pfizer, qui mis en évidence un taux d'efficacité supérieur à 90%, a provoqué une violente remontée de l'ensemble des actifs risqués, à commencer par les actions européennes les plus décotées. En effet, ces nouvelles rassurantes sur le front sanitaire ont encouragé les gérants à prendre plus de risques et à se ruier sur les valeurs cycliques dont les valorisations étaient particulièrement attractives. On retrouve donc aux premières places des performances sectorielles européennes, l'énergie (+32.9%), les banques (+30.7%), l'assurance (+25.3%) et l'automobile (+22%). A l'inverse et sans surprise, les moins performants ont été la consommation de base (+5.7%) et la pharma (+5.6%). En clair, la rotation sectorielle a été massive et extrêmement violente.

Ainsi, à la veille de Thanksgiving, les marchés américains affichent depuis le début de l'année des performances stratosphériques, avec un Nasdaq en progression de plus de 30% et un Dow Jones qui a franchi pour la première fois la barre des 30 000 points. Moins flamboyant, les marchés européens sont désormais en baisse de l'ordre de 5%, mais affichent une spectaculaire remontée de plus de 50% depuis leur point bas du 23 mars dernier.

Du côté des BPAs, après 9 mois de baisse ininterrompue, ils ont enfin été révisés à la hausse, le consensus attendant désormais une chute de -33.6% pour 2020 (vs -34.3% le mois dernier).

Au niveau du portefeuille, nous nous repositionnons sur des secteurs délaissés par le marché ces derniers temps et initions une ligne sur Safran, équipementier de premier rang en Europe, et dont la valorisation offre un potentiel d'appréciation important à moyen terme. Nous nous renforçons par ailleurs dans Airbus, qui bénéficie toujours d'un solide carnet de commande et d'un management de qualité. Nous consolidons enfin notre ligne dans Eiffage dont la forte génération de trésorerie devrait lui permettre de relever son dividende et d'accélérer sa stratégie de croissance externe en 2021. Coté vente, nous sortons de Soitec, le spécialiste des matériaux semi-conducteurs innovants, après un beau parcours et de Bouygues dont la division construction est en pleine restructuration. Nous nous allégeons enfin de Sartorius Stedim et de Michelin pour des questions de valorisation

DECEMBRE 2020

Le mois de décembre 2020 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, tout en continuant leur progression. Ainsi, l'espoir suscité par l'annonce de la mise au point des vaccins contre la Covid-19 a perduré et leur validation effective par les autorités de santé internationales a eu pour conséquence le début de la vaccination dans de nombreux pays. L'arrivée des vaccins a éclipsé toutes les autres informations, et les réunions de politiques monétaires sont donc passées presque inaperçues. Pourtant, décembre a enfin permis d'accoucher de l'accord de divorce entre l'Europe et le Royaume-Uni après une gestation de plus de 4 ans et demi. Et, lors de sa dernière intervention, la Présidente de la BCE, Mme Lagarde, a annoncé une extension de la durée du programme de rachats d'actifs de 9 mois, jusqu'en mars 2022, ainsi qu'une augmentation de 500 milliards d'euros de celui-ci, porté à 1 850 milliards d'euros. Corollaire de cette annonce, la BCE a indiqué que la cible d'inflation – proche de 2% - ne serait pas atteinte avant 2024 au minimum.

Aux Etats-Unis, Joe Biden est officiellement devenu le 46ème Président des Etats-Unis après le vote des Grands Electeurs, ce qui a mis fin à un suspense artificiel entretenu par un Président sortant déçu par le verdict des urnes. Ce que l'on retient surtout de la nomination des membres du gouvernement, c'est bien sûr la désignation de Janet Yellen comme Secrétaire d'Etat au Trésor. L'actuel Président de la Réserve fédérale américaine et son prédécesseur vont donc pouvoir travailler main dans la main pour redresser l'économie américaine mis à mal par la pandémie actuelle, et ce signal politique extrêmement fort a déjà été intégré par les marchés financiers.

Sur le portefeuille, nous avons effectué quelques arbitrages. Dans le secteur bancaire que nous avons fortement repondéré ces derniers mois, tout d'abord, la décision de la BCE sur la possibilité pour les banques de distribuer à nouveau un dividende était attendue et, si elle a été plutôt timide, elle a néanmoins permis de commencer à lever le voile sur cette question pour 2021. Nous avons continué d'investir sur BNP. Dans le secteur des transports, nous avons sorti le groupe aéroportuaire français ADP en considérant que le potentiel d'appréciation du titre était dorénavant limité et que d'autres opportunités permettraient peut-être de nous réinvestir sur le dossier à des niveaux plus intéressants pour pouvoir bénéficier d'un redémarrage du secteur. Enfin, dans le secteur de la Technologie, la position sur Groupe Open est sortie car nous avons apporté les titres à l'offre de rachat de la société en échange de 15 Euros par titre.

JANVIER 2021

Le mois de janvier 2021 a été marqué par une actualité toujours aussi riche sur les vaccins et leur disponibilité. Dès les premiers jours du mois, les campagnes de vaccinations ont été lancées dans de nombreux pays occidentaux, ce qui a donné lieu, comme c'est désormais l'habitude, à des critiques aussi exacerbées que peu constructives sur les rythmes adoptés par tel ou tel pays notamment en Europe. De surcroît, les psychodrames plus ou moins organisés et scénarisés au sujet des ruptures de chaînes de production de ces vaccins, des conditions de conservation ou des retards de livraison vis-à-vis notamment de l'Union européenne, ont émaillé l'actualité. Finalement, et malgré quelques contretemps ponctuels, force est de constater qu'on ne compte aucun retard significatif dans l'inoculation des vaccins aux populations.

Sur le plan politique, l'actualité a été également riche, notamment aux Etats-Unis. En effet, l'entrée en fonction de Joe Biden et l'obtention d'une majorité démocrate au Sénat ont été éclipsées par le déchainement de violences occasionnées par la tentative de prise du Capitole par les partisans de Donald Trump. Cette insurrection, encouragée par les tweets rageurs du Président sortant, lui a valu d'être sous le coup d'une deuxième procédure d'« empêchement » qui, si elle venait à être validée, lui fermerait définitivement les portes d'un hypothétique retour sur le devant de la scène en 2024. Néanmoins, ce que l'on retiendra surtout de l'actualité américaine, c'est la mise en déroute, probablement provisoire, de fonds spéculatifs spécialisés dans la vente à découvert de titres de sociétés en souffrance par l'afflux d'ordres d'achats massifs émanant d'investisseurs individuels organisés sur le réseau social Reddit. Sur le mois, GameStop Corp aura vu son cours multiplié par 17 avant de refluer significativement.

Ainsi, janvier n'aura pas permis aux marchés financiers mondiaux de continuer leur progression et se solde, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis par une performance légèrement négative. En revanche, les marchés émergents, forts de leurs statistiques économiques, continuent de progresser significativement. Sur le front des taux d'intérêt, alors qu'on observe un calme plat relatif sur les taux européens, la courbe des taux américaine s'est pentifiée via la partie longue, du fait de l'espoir suscité par l'ampleur du plan de relance à 1 900 milliards de dollars mis au point par l'administration Biden.

En Europe, le retour des contraintes dans la plupart des pays sous la menace des différents variant a logiquement affecté les secteurs de l'immobilier (-4.2%), de la finance (-2.8%) et de la consommation de base (-2.8%). A l'inverse, le secteur de la technologie (+2.8%) continue de bénéficier de cet environnement déprimé. Le secteur de l'énergie (+2%) tire lui aussi son épingle du jeu, porté par le baril de Brent de la mer du Nord qui s'envole de plus de 7% sur le mois suite à la décision, début janvier, des membres de l'OPEP de continuer à limiter leur production. Enfin au niveau des bénéfices par action pour 2021, le consensus est attendu en fort rattrapage avec une hausse de 43%.

Sur le portefeuille, Stellantis, le nouveau groupe automobile résultant de la fusion des constructeurs PSA et Fiat Chrysler Automobiles, vient remplacer la ligne de Peugeot sur laquelle nous étions investis. Nous profitons par ailleurs d'une phase de repli sur les marchés pour nous renforcer dans le groupe industriel et technologique Safran ainsi que dans le leader européen des services de paiement Worldline. En outre, nous initions une ligne sur Capgemini et sortons du groupe informatique français Atos à la suite d'une fuite dans la presse sur des discussions avec DXC Technology, un acteur américain important de la technologie. Le marché a été surpris par la nouvelle qui est contraire à la stratégie jusqu'alors annoncée par Atos. Nous anticipons donc une perte de confiance dans le management par

les investisseurs. Enfin, nous prenons nos bénéfices sur Sartorius Stedim Biotech à la suite de la publication de très bons résultats.

FEVRIER 2021

L'euphorie boursière des quinze premiers jours du mois de février 2021 a été largement stimulée par les espoirs de la mise en place d'un plan de relance de 1 900 MdsUSD par l'administration Biden aux Etats-Unis. On a donc assisté à un violent rebond des actifs risqués partout dans le monde, certains marchés progressant de plus de 6%. Mais, dans la continuité de ce qui s'est passé en janvier, les marchés obligataires ont continué de traduire ce plan, qui représente environ 9% du PIB Américain, en un scénario de forte croissance sur les années à venir. En conséquence, les taux d'intérêts se sont fortement tendus, notamment aux Etats-Unis où le taux à 10 ans est passé de 1,07% à plus de 1,5% à la fin du mois de février.

Ainsi, cet événement obligataire impromptu a fait dérailler le rallye haussier des actions typées croissance comme en a témoigné le comportement du Nasdaq sur la deuxième partie du mois. Cet indice largement exposé aux valeurs technologiques a en effet perdu jusqu'à près de 8% pour terminer le mois en légère hausse de moins de 1%.

Dans ce contexte chahuté, ce sont sans surprise les valeurs les plus en retard, au premier rang desquelles les bancaires européennes, qui ont tiré leur épingle du jeu. En février, leur indice progresse de plus de 18%. Elles ont de surcroît été aidées par le lancement d'une opération de retrait de la cote de Natixis par sa maison mère BPCE. Au global, février se solde par une surperformance très importante des actions dites décotées par rapport aux actions typées croissance, de l'ordre de 4% de part et d'autre de l'Atlantique.

Sur le portefeuille, le repositionnement sur des valeurs décotées engagé à partir du troisième trimestre de l'année dernière a porté ses fruits sur le mois avec en particulier une contribution importante du secteur financier. L'exposition maintenue aux banques a permis de bénéficier du fort rebond engagé par le secteur. Nous avons de surcroît soldé les Natixis après une hausse de plus de 40% depuis le début de l'année, matérialisant ainsi un gain sur l'investissement. De plus, l'absence d'exposition sur le secteur immobilier dans un contexte de remontée des taux a été opportune. Sur la consommation discrétionnaire, le portefeuille a bénéficié d'un effet sélection sur le segment du luxe, avec une conviction maintenue de privilégier les gagnants du secteur tels LVMH ou Hermès par rapport à Kering, même si cette dernière est fortement décotée. Sur les autres secteurs, souhaitant accompagner le mouvement du marché vers les cycliques nous avons renforcé des dossiers que nous considérons en retard ou qui devraient bénéficier de la réouverture à venir des économies (Safran, Airbus, EssilorLuxottica ou encore Schneider).

MARS 2021

Le mois de mars 2021 aura été marqué par les statistiques ayant trait à l'épidémie de Covid-19. En effet, des dissensions au sein de l'Union sont apparues au grand jour, le Président Macron reconnaissant des erreurs dans la mise en place de la stratégie vaccinale au niveau européen, alors même que la Commission européenne n'avait aucune compétence reconnue pour la gérer. Ainsi, une partie des désordres géopolitiques, comme le coup d'Etat en Birmanie ou la mise en cause de la Chine au sujet de la répression des Ouïghours, a été quasiment éclipsée par le nombre de personnes vaccinées d'une première ou d'une seconde dose de Moderna, Pfizer BioNtech ou AstraZeneca, dans la plupart des pays du globe.

Sur les marchés actions, c'est encore un mois très favorable en moyenne, marqué pourtant par de fortes disparités géographiques et sectorielles. En Europe, l'indice Stoxx600 a ainsi progressé de plus de 6% mais les valeurs décotées ont une nouvelle fois surperformé les valeurs de croissance d'environ 2%. Au niveau des secteurs, la rotation a été moins marquée que les mois précédents mais elle s'est tout de même confirmée avec la forte hausse de secteurs cycliques tels l'automobile (+16%) ou la Chimie (+10%). Sur le portefeuille les secteurs de l'automobile et du luxe ont été les plus contributeurs avec notamment les très bonnes performances de Stellantis (fusion des constructeurs Peugeot et Fiat-Chrysler) et Michelin ainsi que Dior et Seb. A l'inverse, dans le secteur des matériaux, l'absence d'ArcelorMittal dans le portefeuille a été pénalisante au regard de la très importante performance du titre sur le mois.

En termes d'opérations, nous avons initié une nouvelle ligne sur Danone à la suite du départ de Monsieur Faber, considérant que cela pouvait donner un nouveau souffle au groupe, sans pour autant constituer une ligne trop importante dessus. Nous avons également mis à profit la distribution par Stellantis à ses actionnaires (dont UFF Actions France) de sa participation dans l'équipementier automobile Faurecia pour constituer une vraie position sur le dossier. Dans un tout autre secteur, nous avons arbitré les Orange sur son concurrent Iliad, considérant que la stratégie mise en place par ce dernier était plus créatrice de valeur pour l'actionnaire. Enfin, dans une volonté d'exposer un peu plus le portefeuille à une future sortie de crise COVID, nous sommes revenus sur la foncière Unibail dont la forte exposition aux centres commerciaux devrait lui permettre de bénéficier d'une réduction à venir des restrictions liées à la crise sanitaire.

AVRIL 2021

Sur le mois, le scénario de reprise cyclique se confirme dans les pays développés mais montre toutefois des signes d'affaiblissement dans les pays émergents. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique s'est poursuivie sur fond de diminution de la propagation du Covid-19 et d'accélération de la campagne de vaccination. Les indicateurs avancés (indices PMI, confiance des consommateurs) continuent leur progression et confirment la forte accélération de l'activité au 1er trimestre (+6.4% en glissement annuel). Cette tendance positive devrait se poursuivre, portée par la présentation par l'administration américaine d'un plan d'infrastructure de grande envergure mais nécessitant encore l'approbation du Congrès. En zone euro, les signaux sont encourageants pour la reprise malgré une baisse de l'activité au 1er trimestre (-0.6%). En effet, depuis le mois de mars, les enquêtes de confiance et les indices PMI sont en nette amélioration laissant présager que le creux de la vague est derrière nous. De plus, l'accélération des campagnes de vaccination et l'assouplissement des mesures de confinement devraient favoriser une amélioration de l'activité dans les prochains mois. Dans les pays émergents en revanche, on constate un fléchissement de la reprise économique, notamment en Chine où la croissance n'a progressé que de 0.6% au 1er trimestre.

L'évolution de la situation sanitaire reste en effet préoccupante en Inde et au Brésil risquant d'impacter durablement leur économie.

Dans ce contexte, les actions ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril avec une hausse de +4.5% pour l'indice MSCI World. Sur le plan géographique, les actions américaines (+5,4%) ont surperformé la plupart des autres marchés, portées par les plans de relance et le maintien d'une communication accommodante par la Fed. Du côté européen, les actions progressent de 2,2% sur le mois, avec une nette surperformance des valeurs de croissance (+3.8%) par rapport aux valeurs décotées (+0.5%), après une forte sous-performance au 1er trimestre suite à la remontée des taux longs. A l'inverse, les actions japonaises (-2.8%) restent pénalisées sur le mois par la hausse du Yen et le regain des contaminations de Covid-19.

Le mois d'avril a également été marqué par de nombreuses publications de résultats, qui ont dans l'ensemble été supérieures au consensus puisque près de 40% des entreprises constituant le Stoxx 600 ont battu leurs attentes de résultats, un chiffre très élevé sur une base historique. Toutefois les réactions de prix ont été plus mitigées, signe que le marché avait largement anticipé cette phase de bons résultats comme en témoigne le niveau très élevé (38.5%) de croissance des BPA attendue en 2021.

Au niveau du portefeuille, nous réalisons plusieurs mouvements sur le mois. Nous initions une ligne sur Bureau Veritas, parmi les leaders mondiaux de la certification, dont la diversification des activités et le profil de croissance définitivement tourné vers une économie verte, offrent un excellent véhicule pour accompagner la reprise de l'économie sur le reste de l'année. Nous nous renforçons par ailleurs sur Schneider Electric suite à la publication de très bons résultats et au relèvement de ses objectifs annuels. A l'inverse, nous prenons quelques profits sur point haut sur le fabricant de puces franco-italien Stmicroelectronics, et sur le spécialiste français du petit équipement domestique, le groupe Seb. Nous allégeons enfin notre position sur Veolia suite au succès, non sans difficulté, de l'offre publique d'achat sur Suez, dont nous pensons que l'intégration sera lourde, couteuse et longue pour le groupe.

MAI 2021

Sur le mois de mai l'actualité économique et financière aura été foisonnante. Tout d'abord, la publication d'un chiffre d'inflation américain de 4,2% en glissement annuel aura eu pour conséquence de raviver les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve fédérale américaine. Il faut dire que le rebond de l'économie américaine au premier trimestre 2021 a été très fort avec une croissance supérieure à 6% en rythme annualisé. En comparaison, les taux de croissance européens font pâle figure, avec -0.1% en France et -1.5% en Allemagne sur la même période. Néanmoins, les marchés européens restent soutenus par l'espoir que les mesures budgétaires prises notamment par l'Administration Biden, qui enchaîne les plans de soutien à l'activité, soient très profitables aux entreprises de l'Union européenne et permettent de faire redémarrer rapidement l'économie du vieux continent. Quoiqu'il en soit, le découplage de la croissance de part et d'autre de l'Atlantique est très important.

Par ailleurs, sur le front des taux d'intérêt, le rebond de l'inflation n'aura eu finalement aucun effet notable puisque le 10 ans américain fait du surplace et affiche un rendement proche de 1.6% tandis que celui de son homologue français reste au niveau de 0.17%. Enfin, l'Euro continue sa progression face aux principales devises et vaut désormais 1.22\$ (+1.7% sur le mois) et 134 yens (+2% sur le mois).

Dans ce contexte de réouverture de l'économie et de forte accélération de l'inflation, votre indice de référence, le CAC 40, a fait fi du fameux adage boursier « sell in may and go away » et a poursuivi sa progression régulière affichant un 4ème mois consécutif de hausse (+2.3%), portant la hausse depuis le début de l'année à plus de +16,1%. Les évolutions sectorielles se sont néanmoins faites de manière dispersée sur le mois. Ainsi, les secteurs européens les plus en hausse ont été ceux les plus sensibles à ces deux thématiques, à l'instar du transport (+9,1%), du luxe (+7,1%), de la distribution alimentaire (+5,2%), de l'automobile (+4,9%) et des banques (+3,9%). A l'inverse, les secteurs des services aux consommateurs (-3,9%), des semi-conducteurs (-3,2%) et de la vente au détail (-3,1%) ont subi des prises de profit dans cet environnement inflationniste et de pénurie mondiale de puces. De son côté, le bitcoin a perdu 35% de sa valeur, pénalisé par les tweets d'Elon Musk, par l'interdiction imposée par le gouvernement chinois à ses institutions financières d'utiliser les cryptomonnaies et par la volonté de plus en plus manifeste des banques centrales de créer leur propre monnaie numérique. Au niveau des bénéfices par actions, le consensus ne faiblit pas et attend désormais une hausse de +37% en croissance de +2% en mai.

A l'échelle du portefeuille, nous avons poursuivi les renforcements sur les titres que nous jugeons en retard sur le cycle à l'image d'Air France et d'Unibail-Rodamco-Westfield. Nous avons également participé à l'augmentation de capital d'Euronext pour financer le rachat de Borsa Italiana, qui poursuit ainsi sa stratégie de construction d'une bourse pan-européenne afin d'offrir aux opérateurs européens une liquidité accrue et des coûts de transactions toujours plus faibles. Enfin, nous profitons d'une faiblesse sur le titre STMicroelectronics pour nous renforcer.

JUIN 2021

Et de cinq à la suite ! Cela fait cinq mois désormais que les marchés financiers actions sont en hausse et accompagnent l'accélération prévisible de la croissance due à la réouverture des économies. Néanmoins, cette nouvelle progression est assortie d'une très forte dispersion, tant au niveau géographique qu'au niveau des styles. Au cours des trois derniers mois, les valeurs dites décotées ou cycliques ont tenu le haut du pavé et ont bénéficié de la pentification de la courbe des taux intervenue par la hausse des maturités longues. Le quasi-doublement du taux 10 ans aux Etats-Unis est intervenu à la suite de la publication de chiffres d'inflation relativement hauts, cette statistique répercutant complètement la normalisation des prix des matières premières qui ne pâtissent plus réellement de la crise sanitaire. Pour autant, les chiffres du chômage américain, qui ne se réduit pas aussi rapidement qu'anticipé, ont stoppé net la progression des taux d'intérêt à long terme. Et la Réserve fédérale américaine qui, lors de sa réunion du mois de juin, a bien pris acte de cette hausse, a réussi à tenir un discours sur le fil du rasoir, qui a non seulement rassuré les marchés sur le caractère transitoire du retour de l'inflation, mais les a également préparés à une sortie possible de la politique des taux à 0% d'ici à 2023, plutôt que 2024.

Ainsi, le mois de juin aura été celui du retour en grâce des valeurs de croissance et c'est sans surprise que les valeurs technologiques ont su profiter de cet environnement, notamment aux Etats-Unis où le Nasdaq affiche une progression proche des 6% en dollar. En Europe, ces mêmes valeurs de croissance affichent une progression moyenne de plus de 4%, avec une surperformance des grandes capitalisations.

Sur le mois nous maintenons notre positionnement équilibré dans un contexte de pause de la rotation sectorielle entamée en fin d'année dernière avec les espoirs de sortie de la pandémie. Nous continuons ainsi de nous renforcer sur des valeurs exposées à la réouverture de l'économie écartant, pour le moment, les risques d'invalidation de notre scénario par la propagation de variants du virus.

Alors que le portefeuille s'est bien comporté sur le mois, nous avons décidé de prendre des bénéfiques, voire de sortir de certaines positions n'offrant plus, selon nous, de potentiel d'appréciation dans les mois à venir. Nous ne sommes plus exposés au secteur télécom dont le momentum est particulièrement négatif dans un contexte de hausse des investissements pour financer la 5G, sans pour autant de vraie hausse des prix. Nous prenons par ailleurs nos bénéfiques sur Seb et avons réduit notre surexposition au secteur financier dans un contexte de volatilité sur les taux. Du côté des achats, nous avons sensiblement renforcé la position sur Vinci et dans une moindre mesure sur Elis, Worldline ou Unibail-Rodamco-Westfield. Enfin, nous avons participé à l'introduction en bourse de la société Believe, spécialisée dans la fourniture de services pour les artistes.

JUILLET 2021

Au cours du mois de juillet les marchés progressent encore alors que les mesures budgétaires et monétaires sont toujours omniprésentes. Ils ne semblent pas vraiment ébranlés par la recrudescence de cas de COVID-19 notamment en Europe, alors que le variant delta est désormais principalement impliqué dans les contaminations. De même, les manifestations sporadiques contre le Pass sanitaire et les mesures coercitives visant à atteindre rapidement l'immunité collective prises par la plupart des gouvernements des pays développés n'ont quasiment aucun effet notable sur l'humeur des marchés, tant l'adhésion à la vaccination et à l'espoir de retrouver la vie d'avant sont majoritaires dans les opinions publiques.

Dans ce contexte plutôt rassurant, plusieurs questions se posent, notamment quant à la vigueur de l'économie une fois dissipés les effets liés à la réouverture et les craintes d'un retour de l'inflation. Le rythme de la reprise économique, qui jusque-là avait été plus rapide qu'anticipé, semble en effet ralentir un peu partout dans le monde et le retour de l'inflation commence à se matérialiser. Si les conjectures sur le changement de ton des banquiers centraux feront bientôt leur retour avec la tenue du symposium de Jackson Hole fin août aux Etats-Unis, pour l'heure, les taux d'intérêt corrigent leur remontée très rapide des mois précédents, mouvement contre-intuitif compte tenu des chiffres d'inflation record publiés.

Sur le plan microéconomique, on constate que les résultats des entreprises sont plutôt très bons, avec 60% des entreprises européennes qui ont battu les attentes des analystes au niveau du chiffre d'affaires. Cependant, les accidents de parcours, qui représentent 16% des entreprises, se paient très sévèrement, avec des baisses vertigineuses pour les mauvais élèves. De plus, la reprise en main tonitruante du gouvernement chinois sur les entreprises technologiques, à commencer par celles du secteur de l'éducation et du e-commerce, a provoqué des baisses très importantes sur ces valeurs, ce qui a fait plonger les marchés actions émergents de 7% sur le mois.

Ainsi, sur le mois, les secteurs des services aux collectivités (-3.8%) et de la finance (-3%) affichent des performances négatives, pénalisés par leur sensibilité aux taux d'intérêt. A contrario, le secteur de la santé (6%) et celui de la technologie (3.6%) affichent de belles performances dans une atmosphère de retour du risque sanitaire. Au niveau des mouvements, nous sortons définitivement de Scor dans un environnement qui reste très volatile avec de nouvelles provisions liées au Covid, tout en nous renforçant sur Axa, pour ne pas être trop sous-exposés au secteur.

AOÛT 2021

Au diapason de la Réserve fédérale américaine. Ainsi, août 2021 restera marqué par le retour au pouvoir des Talibans en Afghanistan. En effet, après vingt ans de présence, le Président Biden a réalisé ce que Donald Trump avait préparé, et a rapatrié ses troupes aux Etats-Unis. En Chine, après la reprise en

main des entreprises de soutien scolaire, le gouvernement a entrepris de mettre au pas les sociétés proposant des jeux vidéo en ligne. Désormais, les mineurs ne pourront plus jouer que trois heures par semaine, et seulement entre 20h et 21h les vendredis, week-ends et jours fériés. Enfin plus proche de nous, en France, la contestation anti-pass sanitaire et antivaccin semble s'essouffler au fil des semaines alors que, dans le même temps, le gouvernement annonce la fin du télétravail obligatoire et du « quoi qu'il en coûte » via la suppression, le 30 septembre prochain, du Fonds de Solidarité.

Sur les marchés financiers, l'ambiance reste globalement au beau fixe. Dans les pays émergents, la politique chinoise est digérée lentement par les opérateurs et les places boursières retrouvent un peu de couleurs. Dans les pays développés, l'euphorie prédomine avec l'amplification de la réouverture des économies. Ainsi, les places boursières européennes reviennent à leurs plus hauts niveaux historiques, tandis que les places américaines volent de record en record. Il faut saluer à ce propos l'habileté du Président de la Réserve fédérale américaine qui a annoncé une politique de réduction de l'assouplissement quantitatif tout en la déconnectant d'une future hausse des taux qui n'interviendra sans doute pas avant l'année 2023. Jérôme Powell a également réitéré le fait que le haut niveau de l'inflation actuelle était probablement transitoire pour la Banque centrale. Ainsi, les marchés obligataires ont parfaitement réagi, les taux à long terme américains n'affichant que quelques points de base de hausse sur le mois. C'est pourquoi, dans ce contexte, notre indice de référence continue son ascension spectaculaire et affiche désormais un 7ème mois de progression (+1%), en hausse de +20,3% depuis le début de l'année. Pour autant, tout n'est pas rose, les commentaires du président Chinois Xi Jinping sur la nécessité d'une « prospérité commune » et la volonté de redistribuer les richesses excessives, ont pesé sur le secteur du luxe qui affiche un fort repli (-5,7%) sur le mois. Par ailleurs, comme lors du premier confinement, le retour sur le devant de la scène de la situation sanitaire avec la propagation du variant Delta inquiète et profite aux secteurs de la technologie (+6,9%), des services aux collectivités (+4,1%) et de la santé (+3,3%). Au niveau du portefeuille, nous n'avons pas attendu les annonces de Jérôme Powell pour renforcer notre exposition au secteur bancaire. Nous avons ainsi initié une nouvelle position sur la Société Générale et renforcé notre exposition à la plus grande banque française BNP Paribas. Par ailleurs, nous avons profité d'une faiblesse sur l'action Faurecia, dont le cours a considérablement baissé suite à l'annonce de l'acquisition de l'équipementier allemand Hella, pour nous renforcer. Nous prenons finalement quelques profits sur Téléperformance et Saint-Gobain.

SEPTEMBRE 2021

Alors que depuis près de 18 mois, l'attention des investisseurs s'était exclusivement focalisée sur l'épidémie de Covid 19 et son impact sur la fermeture puis la réouverture des économies, le mois de septembre 2021 a marqué une rupture salutaire puisque le marché s'est à nouveau concentré sur des données économiques tangibles qui vont constituer des thèmes stratégiques dans les prochaines semaines. Ainsi, après une remontée qualifiée de temporaire par la plupart des Banques centrales, force est de constater que l'inflation publiée, notamment Outre-Atlantique et dans une moindre mesure en Europe, se maintient à un niveau jamais vu depuis plus d'une décennie.

Néanmoins, même si le pic d'inflation, dû à des effets de base très faibles, est à priori passé, on ne peut que constater quotidiennement les pénuries qui sévissent à l'heure actuelle dans toutes les zones géographiques, en particulier celles que subissent les Britanniques, qui du fait de la conjonction du Brexit et de la pandémie, a complètement désorganisé les chaînes d'approvisionnement de certains produits. Sur le front économique, Evergrande, le géant de l'immobilier chinois dont le modèle d'affaires est fondé sur la hausse continue des prix, a reconnu connaître de grandes difficultés financières, étranglé par une dette de l'ordre de 260 milliards d'euros. Si le marché parie sur une sortie de crise ordonnée, pilotée par le gouvernement chinois, les opérateurs restent vigilants sur l'éventuel effet domino. Après 7 mois consécutifs de hausse, les marchés ont ainsi marqué le pas. Mais, au-delà du léger repli c'est surtout la rotation sectorielle qui a été importante avec le style « croissance » qui a sous-performé le style « value » sur le mois. La remontée des taux a entraîné le mouvement et vient soutenir le positionnement du fonds que nous avons maintenu sur le secteur financier notamment. A l'inverse, le secteur du luxe a baissé de 4%, souffrant de prises de bénéfices après un parcours impressionnant. Le prétexte de cette baisse a été l'important flot de nouvelles parvenant des autorités chinoises, s'attaquant à différents secteurs mais visant en particulier à réduire les inégalités sociales. Politique qui par le passé s'est déjà montrée peu favorable aux signes extérieurs de richesse, et donc

au luxe. Sur le mois, le portefeuille a mieux résisté que le marché du fait de sa construction et de la légère repondération au cours de l'été des secteurs les plus décotés. Dans ce contexte, sans surprise, les principaux contributeurs à la performance ont été les valeurs bancaires (BNP en particulier) ainsi que les pétrolières. Concernant les opérations, nous avons pris quelques bénéfices sur le secteur technologique (Dassault Systèmes) ainsi que sur Hermès. Nous avons également sorti notre position sur le groupe cimentier Vicat, segment peu porteur en ce moment. Enfin, nous avons renforcé Vivendi juste avant la cotation de la branche Universal Music Group qui a permis de valoriser cette activité bien au-dessus de sa valeur implicite lorsqu'elle était encore au sein du groupe Vivendi.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2020, le fonds a réalisé une performance de 30,33% sur 12 mois, contre 37,42% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui sévit depuis décembre 2019, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF ACTIONS FRANCE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régipar le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2021

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF ACTIONS FRANCE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 décembre 2021

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT

Associé



Mohamed BENNANI

Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
INSTRUMENTS FINANCIERS	60 804 459,66	58 901 657,75
OPC MAÎTRE	60 804 459,66	58 901 657,75
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	84 581,00	101 443,64
Liquidités	84 581,00	101 443,64
TOTAL DE L'ACTIF	60 889 040,66	59 003 101,39

BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 707 156,33	58 292 959,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 813 840,21	1 426 600,00
Résultat de l'exercice (a,b)	-706 882,67	-786 762,83
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	60 814 113,87	58 932 796,87
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	74 926,79	70 304,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	74 926,79	70 304,52
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	60 889 040,66	59 003 101,39

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 058,66	881,18
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 058,66	881,18
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-1 058,66	-881,18
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	793 402,85	797 687,88
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-794 461,51	-798 569,06
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	87 578,84	11 806,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-706 882,67	-786 762,83

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010607838 - UFF ACTIONS FRANCE C : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF ACTIONS FRANCE C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	58 932 796,87	75 019 461,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 407 831,27	9 361 479,23
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-21 174 342,79	-14 832 008,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 079 152,29	1 471 177,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 696,01	-9 590,89
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-600,00	-600,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 383 433,75	-11 278 553,42
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	15 430 622,66	1 047 188,91
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 047 188,91	-12 325 742,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-794 461,51	-798 569,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	60 814 113,87	58 932 796,87

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	74 926,79
TOTAL DES DETTES		74 926,79
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-74 926,79

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF ACTIONS FRANCE C		
Parts souscrites durant l'exercice	46 933,6591	6 407 831,27
Parts rachetées durant l'exercice	-153 576,7715	-21 174 342,79
Solde net des souscriptions/rachats	-106 643,1124	-14 766 511,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	405 554,8940	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF ACTIONS FRANCE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Parts UFF ACTIONS FRANCE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	793 402,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			60 804 459,66
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	60 804 459,66
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			60 804 459,66

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-706 882,67	-786 762,83
Total	-706 882,67	-786 762,83

	30/09/2021	30/09/2020
Parts UFF ACTIONS FRANCE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-706 882,67	-786 762,83
Total	-706 882,67	-786 762,83

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 813 840,21	1 426 600,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 813 840,21	1 426 600,00

	30/09/2021	30/09/2020
Parts UFF ACTIONS FRANCE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 813 840,21	1 426 600,00
Total	2 813 840,21	1 426 600,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	101 816 740,51	83 797 990,85	75 019 461,98	58 932 796,87	60 814 113,87
Parts UFF ACTIONS FRANCE C en EUR					
Actif net	100 542 731,76	82 727 557,73	75 019 461,98	58 932 796,87	60 814 113,87
Nombre de titres	580 457,0745	558 687,5975	548 505,4271	512 198,0064	405 554,8940
Valeur liquidative unitaire	173,21	148,07	136,77	115,05	149,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	9,19	5,94	2,80	2,78	6,93
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,01	-2,03	-1,68	-1,53	-1,74
Parts UFF ACTIONS FRANCE I en EUR					
Actif net	1 274 008,75	1 070 433,12	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	669,0000	651,0000	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 904,34	1 644,29	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	100,70	65,61	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,41	-4,50	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	40 492,3048	60 804 459,66	99,98
TOTAL FRANCE			60 804 459,66	99,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			60 804 459,66	99,98
TOTAL Organismes de placement collectif			60 804 459,66	99,98
Dettes			-74 926,79	-0,12
Comptes financiers			84 581,00	0,14
Actif net			60 814 113,87	100,00

Parts UFF ACTIONS FRANCE C	EUR	405 554,8940	149,95
-----------------------------------	------------	---------------------	---------------